Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 5

Artikel: Il faut sauver l'Armée XXI!
Autor: Curtenaz, Sylvain
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346133

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il faut sauver l'Armée XXI!

Rappelant l'échec de la réforme des milices bernoises par le général Lentulus sur le motif que Leurs Excellences craignaient d'exiger du peuple plus d'un jour de service par an, le général Wille, en 1917, dans un texte adressé à l'Assemblée fédérale[1], se plaignait de l'effet délétère pour le moral de l'armée de l'attitude de la classe politique suisse. Voilà au moins une constante de notre histoire nationale qui ne prête pas à discussion! Quant à Leurs Excellences de Berne, c'est de leurs têtes qu'elles payèrent leur opportunisme! «Seid einig!» est-il gravé dans la pierre du monument du Grauholz. On ferait bien de ne pas l'oublier! Même si l'invention d'une armée multitâches et du «miles protector» par les rapports de politique de sécurité 1990 et 2000 suscitent, aujourd'hui encore, un débat qui occulte trop souvent que, en dépit des engagements en faveur de la paix ou de l'assistance en cas de catastrophes, la mission d'une armée reste de dissuader l'adversaire et de lui infliger au besoin, et sans états d'âme, des pertes conséquentes.

Bien qu'essentielle cette mission n'est pas, on s'en doute, la plus importante aujourd'hui. Le soin de cette compétence est pourtant la clé de la réussite des deux autres missions qui, elles, sont bien actuelles et s'inscrivent dans le contexte plus large d'une sécurité qui ne se décline plus en termes uniquement militaires.

Autre paradoxe, celui des contraintes imposées à la défense. Notre armée se doit d'offrir à l'adversaire son centre de gravité, tout en se voyant interdire de frapper le sien. Notre aviation n'a pas les moyens de faire de l'appui au sol, l'artillerie tire trop court, les forteresses ne tirent pas au delà du territoire national, et la mobilité des brigades blindées, déjà limitée par les faiblesses de l'aviation, l'est encore par nos frontières. Si on souhaite en faire un hochet de luxe enchâssé dans l'esprit de Munich, à quoi bon avoir une armée?

Il ne s'agit pas, il est vrai, de choisir ou non de mourir pour Dantzig, mais de se décider face à une réforme aussi révolutionnaire que la création de l'armée fédérale. L'Armée XXI n'entend pas seulement panser les plaies de la réforme 95. Elle attaque le mal à la racine par une refonte complète du système et prône le retour à l'opérationnel. Comme toutes les révolutions, elle suscite l'inquiétude et représente un risque. Elle attend aussi de nous une décision. N'est-ce pas là finalement que le bât blesse?

Or, le peuple suisse veut une armée. Il l'a prouvé à plusieurs reprises durant ces dix dernières années. Il est donc en droit de disposer d'une armée en mesure d'assurer sa sécurité sans compromis. Un outil capable de réagir rapidement aux menaces modernes et qui dispose d'une réserve suffisante pour faire face à un conflit d'envergure. Une armée qui puisse se mesurer au moins au standard européen. Une armée dont il a aussi fixé, il y a peu, le budget minimum en rejetant l'initiative socialiste sur la réduction des dépenses militaires.

Autre paradoxe: il se trouve des voix pour crier au scandale lorsque l'on parle de standardisation de l'armée. Ne vivons-nous pas dans un monde de normes? Les normes civiles s'appliquent aussi aux armements, et notre industrie n'y échappe pas. Certes une armée bien standardisée, techniquement comme en termes de doctrine, peut être plus facilement engagée dans le cadre d'une collaboration bilatérale. Que de craintes à ce sujet! Si la capacité à nous défendre seuls n'est pas remise en cause, l'option de joindre nos forces à celles d'un voisin pour faire face à un agresseur commun ne s'impose-t-elle pas comme un variante possible? N'y a-t-on d'ailleurs jamais pensé par le passé? Le reconnaître, voilà qui est moins hypocrite que d'assu-

[1] *Wille, U.:* L'amour du service. *Juin 1917.*

mer, comme le firent nombre d'états-majors durant la guerre froide, que tout serait facile le moment venu. Sans préparation minutieuse, il n'y a pas de collaboration possible. La complexité des moyens modernes requiert une préparation et un entraînement accrus. Contre des simulateurs, mais aussi «contre» d'autres formations et états-majors. Cela s'appelle, en termes de management, du *benchmarking*. Avec, bien sûr, tous les risques pour l'amour-propre que peut comporter un *feed-back* négatif. Mais ne vaut-il pas mieux une défaite à l'entraînement que des pertes à l'engagement? Pourquoi dès lors vouloir interdire à nos formations de s'entraîner à l'étranger, et à des formations étrangères de partager avec nous leurs expériences?

Le refus du changement, pas plus que l'adaptation à tous crins ne constituent des stratégies gagnantes. Le Rapport sur la politique de sécurité et l'Armée XXI ne répondent pas, non plus, à toutes les questions. Pas plus d'ailleurs que l'Union européenne, l'OTAN ou les Etats-Unis. Nous devons accepter de vivre dans un monde en mouvement et de remettre en permanence l'ouvrage sur le métier. Rien n'est gravé dans le marbre, tout est sujet à changement. Seuls restent l'idée et les principes constitutifs de notre Etat. Et le message du Grauholz...

Sans réellement remettre en question l'Armée XXI, la votation de juin met son caractère opérationnel en danger. Le référendum est clairement dirigé contre l'instruction. De plus, la nature des questions posées, associée à tous les dérapages rhétoriques et les mensonges concernant l'abandon d'une défense «bien suisse», une adhésion à l'OTAN ou des engagements systématiques à l'étranger approvisionnant en cadavres un *Arlington* national, ne contribuent pas à un réel débat. Se montrer désunis aujourd'hui, c'est faire aveu de faiblesse et inviter à une remise en question renouvelée, politicienne et pas forcément saine de l'existence de notre outil de sécurité plutôt qu'à une réflexion objective et fondée sur son contenu, sur ce qui mérite d'être jeté aux orties et ce qui se doit d'être conservé.

C'est aussi une question de confiance. Cette confiance au sujet de laquelle le général Wille écrivait en juin 1917: «La confiance dont le commandement de l'armée a besoin, c'est la confiance dans son habileté (...) à former des troupes exercées et capables de combattre. (...) Dans le pays, tout un chacun sera content de l'armée qui sortira de ce labeur même si quelque particularité lui en paraît étrange.»

Lieutenant colonel EMG
Sylvain Curtenaz
(mars 2001)

Le Prestige des Châteaux vaudois

Demeures prestigieuses, terres d'exceptions et tradition séculaires caractérisent les châteaux viticoles vaudois : pour porter la dénomination Château, un vin doit attester d'une légitimité historique.

"Le millésime 2000, une cuvée à succès..."

Société Vinicole de Perroy . Ch - 1166 Perroy .Tél. 41 21 822 13 13 . Fax 41 21 822 13 10